



Dear Minister,

We are pleased to invite you for the Second Assembly of the International Solar Alliance (ISA) which will be held on Thursday, 31 October 2019, at Hotel Ashok, New Delhi, India.

Last year, more than 78 countries attended the First Assembly of the ISA and affirmed their determination to accelerate the deployment of solar energy worldwide for achieving universal energy access at affordable rates. Recognizing that ISA has a major role in achieving Sustainable Development Goals, and objectives of the Paris Agreement on Climate Change, and that the ISA initiative should benefit the world at large and should not be restricted to the countries lying either fully or partially between the Tropics of Cancer and Capricorn, the first Assembly of the ISA adopted a resolution to extend the Membership of the ISA to all countries that are Members of the United Nations. To bring the resolution into effect, the ISA has notified the amended Framework Agreement of the ISA to all countries that are UN Members. If you have not done so yet, we invite you to approve or ratify the amended Framework Agreement according to your constitutional procedure as swiftly as possible so that it can enter into force.

Since the First Assembly, ISA has made rapid strides in facilitating large scale funding, developing and deploying solar applications. ISA has already launched five programmes on different aspects of solar energy. Demand for over 1000 MW solar power and 300000 solar water pumps has been aggregated in ISA member countries. In addition, concrete programmes for access to affordable finance, capacity building and networking of technical institutions have been undertaken. ISA has partnered with over 40 organizations including UN, World Bank, ADB, IRENA, IEA, Green Climate fund for enhancing cooperation on solar energy deployment. ISA as an unparalleled international organization with speed, scale and skill is now ready to fulfil its vision.

The Assembly of the ISA is the main governance body of the organisation and its meeting shall witness participation of Energy and/or Foreign Affairs Ministers of the member countries. Each country which has deposited its ratification instrument 30 days prior to the assembly can participate in the Second Assembly as a full member with voting rights. Other countries and partner organizations will participate as observers without voting rights. The second assembly has added significance from the perspective of stock taking, steering governance, shaping programmes and taking new commitments. The ISA Secretariat will shortly circulate the agenda of the General Assembly and logistical information related to the meeting.

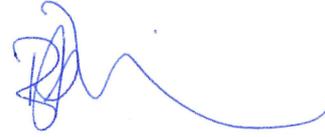
We shall be grateful if you could make it convenient to attend the Second Assembly of the ISA on Thursday, 31 October 2019, along with your delegation.

Please accept, Excellency, the assurances of our highest consideration.

Yours sincerely,



Raj Kumar Singh
Minister of State (Independent Charge)
for Power and New & Renewable Energy
and Minister of State in the Ministry of Skill
Development and Entrepreneurship



Brune Poirson
Minister of State for the Ecological and
Inclusive Transition

Traduction de courtoisie

Madame la Ministre / Monsieur le Ministre,

Nous sommes heureux de vous inviter à la deuxième assemblée de l'Alliance solaire internationale (ASI), qui aura lieu le jeudi 31 octobre 2019 à l'Hôtel Ashok, à New Delhi (Inde).

L'année dernière, plus de 78 pays ont participé à la première assemblée de l'ASI et ont affirmé leur détermination à accélérer le déploiement de l'énergie solaire partout dans le monde, pour parvenir à un accès universel à l'énergie à un coût abordable. Reconnaissant que l'ASI joue un rôle essentiel pour atteindre les Objectifs de développement durable et les objectifs de l'Accord de Paris sur les changements climatiques et qu'elle doit profiter au monde entier et ne se limiter aux pays situés en tout ou en partie entre les tropiques du Cancer et du Capricorne, la première assemblée de l'ASI a adopté une résolution pour élargir la possibilité d'adhérer à l'ASI à tous les États membres des Nations Unies. Pour que cette résolution entre en vigueur, l'ASI a communiqué l'accord cadre amendé de l'ASI à tous les États membres des Nations Unies. Si vous ne l'avez pas encore fait, nous vous invitons à approuver ou à ratifier dans les meilleurs délais l'accord cadre amendé, conformément à vos procédures constitutionnelles, afin qu'il puisse entrer en vigueur.

Depuis la première assemblée, l'ASI a fait des progrès rapides pour faciliter le financement, l'élaboration et le déploiement à grande échelle d'applications solaires. Elle a déjà lancé cinq programmes portant sur différents aspects de l'énergie solaire. Les besoins en énergie solaire qui représentent plus de 1 000 MW et 300 000 pompes solaires ont été regroupés au sein des États membres de l'ASI. De plus, des programmes concrets d'accès à des financements abordables, de renforcement des capacités et de mise en réseau d'institutions techniques ont été lancés. L'ASI a établi des partenariats avec plus de 40 organisations pour renforcer la coopération en matière de déploiement de l'énergie solaire, notamment avec les Nations unies, la Banque mondiale, la Banque asiatique de développement, l'Agence internationale pour les énergies renouvelables (IRENA), l'Agence internationale de l'énergie (AIE) et le Fonds vert pour le climat. L'ASI, organisation internationale inégalée pour sa rapidité, son envergure et ses compétences, est désormais prête à mettre en œuvre sa stratégie.

L'assemblée de l'ASI est le principal organe de gouvernance de l'organisation et les ministres de l'Énergie et/ou des Affaires étrangères des États membres participeront à cette réunion. Tous les pays ayant déposé leur instrument de ratification 30 jours avant l'assemblée pourront y prendre part en tant que membres de plein droit, disposant du droit de vote. Les autres pays et les organisations partenaires participeront en tant qu'observateurs, sans droit de vote. La deuxième assemblée revêt une importance accrue, puisqu'elle permettra de dresser un bilan, d'orienter la gouvernance, d'élaborer des programmes et de prendre de nouveaux engagements. Le Secrétariat de l'ASI communiquera prochainement l'ordre du jour de l'assemblée et des informations pratiques concernant la réunion.

Nous vous serions reconnaissants de vous rendre disponible pour participer, avec votre délégation, à la deuxième assemblée de l'ASI le jeudi 31 octobre 2019.

Nous vous prions d'agréer, Madame la Ministre / Monsieur le Ministre, les assurances de notre très haute considération.

Avec nos salutations distinguées,

Raj Kumar Singh
secrétaire d'État (autorité indépendante) aux
énergies nouvelles et renouvelables et
secrétaire d'État auprès du ministère du
développement des compétences et de
l'entrepreneuriat

Brune Poirson
secrétaire d'État auprès de la ministre de la
transition écologique et solidaire